

TENNIS DE TABLE 2019

★★ DU MARDI 23 AVRIL AU VENDREDI 26 AVRIL ★★

★★ DU LUNDI 29 AVRIL AU VENDREDI 03 MAI ★★

Nous organisons comme chaque année des stages pendant les vacances. Cette année, nous vous proposons 2 sessions pendant les vacances de Pâques afin de répondre à tous vos besoins.



Lieu des stages :

Gymnase Marcel Cerdan – Rue Lovenich – IGNY

Horaires des stages :

9h00 – 12h00 // 14h00 – 17h00

Sauf jeudi 25 uniquement 9h00 – 12h00

Et vendredi 03 uniquement 9h00 – 12h00.

Repas :

Les joueurs peuvent rester manger ensemble sur place en apportant un repas froid ou des plats à réchauffer au micro-onde.

Publics :

Tout le monde est attendu dans la journée

Le principe étant de créer une belle émulation au sein du club et de permettre aux joueurs et joueuses de progresser dans un esprit collectif, nous vous incitons fortement à venir !

nb 1/2 journée	Tarif	nb 1/2 journée	Tarif	nb 1/2 journée	Tarif
1	8,00 €	5	35,00 €	8	50,00 €
2	15,00 €	6	40,00 €	9	55,00 €
3	22,00 €	7	45,00 €	10	60,00 €
4	29,00 €				

Sébastien BARTHELEMI

06.63.06.76.03

TT.igny91@pignypong.fr



PANIER DE BALLE

Des ateliers seront mis en place pour un apprentissage ou un perfectionnement technique.

Travail du service et de la remise.



VOLUME DE JEU - PHYSIQUE

Retrouvez le rythme avant la rentrée avec une orientation physique. Adaptez votre reprise en fonction de vos besoins et de votre niveau.



ACTIVITE LUDIQUE

Profitez du savoir-faire du club avec vos ami(e)s et venez partager des moments agréables autour du ping. De poussins à séniors, on vous attend.

Contact : Sébastien au 06.63.06.76.03

Mail : TT.igny91@pignypong.fr

Site : www.pignypong.fr

TENNIS DE TABLE 2019

★★ DU MARDI 23 AVRIL AU VENDREDI 26 AVRIL ★★

★★ DU LUNDI 29 AVRIL AU VENDREDI 03 MAI ★★

NOM : DATE DE NAISSANCE :

PRENOM : SEXE : FILLE GARCON

N° TELEPHONE : //

ADRESSE MAIL :

Je soussigné, monsieur, madame,

autorise mon fils, ma fille,

à participer au stage de tennis de table :

Du 23 au 26 avril

Du 29 avril au 03 mai

Formule complète

Formule 1/2 journée

organisé par l'Association Pongiste Ignyssoise,

et autorise les responsables du stage à prendre toutes les mesures utiles en cas d'urgence (transport, admission en centre hospitalier, anesthésie locale ou générale) et déclare que cette autorisation est valable pour toute la durée du stage.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

.....
.....
.....

A _____, le _____
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)